

» PRESSE NATIONALE

Politique

L'INTELLIGENT

LÉGISLATIVES 2025 : LA CEI SIGNE UN TOURNANT HISTORIQUE DE TRANSPARENCE ET DE RAPIDITÉ

Le lundi 29 décembre 2025, la Commission électorale indépendante (CEI) a procédé à la proclamation solennelle des résultats des élections législatives du 27 décembre 2025. Un exercice mené avec une célérité et une transparence rarement observées dans l'histoire électorale ivoirienne. Longtemps marqués par des délais, des contestations et des suspicions, les scrutins législatifs entrent, avec cette édition 2025, dans une nouvelle ère. En moins de deux jours après la fermeture des bureaux de vote, l'intégralité des résultats était connue et consolidée. Une prouesse organisationnelle qui invite à reconsidérer le discours critique récurrent entourant la gestion électorale en Côte d'Ivoire.

L'inter

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2025 : LES PROCHAINES ÉTAPES APRÈS LES RÉSULTATS PROVISOIRES

La Commission électorale indépendante (CEI) a rendu publics les résultats provisoires des élections législatives du samedi 27 décembre 2025 en Côte d'Ivoire. Cette annonce marque une étape cruciale du processus électoral, mais ne constitue pas encore l'aboutissement définitif du scrutin législatif destiné à renouveler les 255 sièges de l'Assemblée nationale. En amont de ces législatives, la CEI avait organisé, le jeudi 30 octobre 2025 à l'espace Latrille Events d'Abidjan-Cocody les II-Plateaux, une réunion d'information et d'échanges sur le mode opératoire avec les partis politiques et les citoyens candidats. Désormais, s'ouvre la phase du contentieux post-électoral. Les recours devront être introduits devant le Conseil constitutionnel au plus tard le 5 janvier 2026. La liste définitive des députés élus est attendue pour le 16 janvier 2026, avant l'ouverture de la première session parlementaire pour la nouvelle législature, prévue le 19 janvier 2026.

L'EXPRESSION

LÉGISLATIVES 2025 : « ACTION JUSTICE » SALUE LA TRANSPARENCE DU SCRUTIN

Les élections législatives du 27 décembre 2025 se sont déroulées dans la transparence selon l'ONG Action Justice dans un communiqué dont copie nous est parvenue. Cette affirmation s'appuie sur le travail effectué par les 190 observateurs déployés à Abidjan et dans plusieurs régions du pays pour le monitoring du scrutin. Ils certifient que les trois étapes le jour du vote ont été respectées : les bureaux de vote ont ouvert à l'heure indiquée, excepté les zones où la pluie a provoqué un retard ; le secret du vote a été garanti dans 97 % des bureaux observés, la présence des représentants des grands partis politiques était quasi systématique, tandis que celle des autres partis et candidats était limitée ; le dépouillement s'est effectué publiquement dans tous les bureaux observés, les résultats ont été affichés immédiatement après la compilation des voix et aucun cas de manipulation des Procès-verbaux n'a été rapporté par les observateurs.

Economie

SECTEUR MINES-ÉNERGIE : LE PROCHAIN PILIER DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

La Côte d'Ivoire s'apprête à entrer en 2026 avec des perspectives économiques ambitieuses. Dans son discours à la Nation du 31 décembre 2024, le Président Alassane Ouattara dressait un tableau élogieux et prometteur de l'économie nationale. Cette bonne lancée de l'économie ivoirienne se poursuit en dépit des turbulences régionales et surtout le contexte électoral d'octobre 2025. S'appuyant sur des investissements stratégiques dans les infrastructures, l'agriculture et surtout le tandem mines-énergies. Dans sa vision d'une « grande Côte d'Ivoire », le Chef de l'État ivoirien entend faire des ressources extractives et énergétiques, l'un des moteurs de la croissance économique. Moteur économique en Afrique de l'Ouest, le pays veut renforcer son statut de hub énergétique et minier dans la sous-région avec des découvertes majeures de pétrole, de gaz et d'or.

PROSPECTION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : DES EXPERTS ÉTASUNIENS EN TOURNÉE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Une équipe de l'Ambassade des États-Unis s'est rendue à San Pedro et à Man pour aller à la rencontre des communautés et des autorités locales et mieux comprendre les réalités économiques sur le terrain. Une publication du service de communication de l'ambassade des États-Unis en Côte d'Ivoire indique que cette mission visait à soutenir les investissements du secteur privé américain et la création d'emplois durables. Elle a notamment permis de visiter l'usine de transformation de cacao de Cargill, le plus grand investisseur américain en Côte d'Ivoire. A San Pedro, les échanges avec le Port autonome ont porté sur les opportunités commerciales et les partenariats public-privé visant à améliorer la logistique et à élargir l'accès aux marchés pour les entreprises américaines. Près de Man, l'équipe a visité une communauté productrice de cacao, illustrant comment les partenariats du secteur privé américain contribuent à l'augmentation des revenus et à l'intégration dans des chaînes d'approvisionnement mondiales.

TOURISME ET LOISIRS : COOPÉRATION SINO-IVOIRIENNE : BEIJING SOUS LE CHARMÉ DE « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE » ET DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

Co-organisé en partenariat avec China Travel Group, le Bureau du Tourisme et des Loisirs de la Côte d'Ivoire en Chine a présenté les atouts touristiques de la destination ivoirienne lors de l'événement « Voici la Sublime Côte d'Ivoire ». C'était au Musée des Arts Africains du Golfe de Guinée, le 19 décembre 2025, à Beijing. A l'occasion, Mme Frédérique Ada-Kouassi, directrice du Bureau, a mis en avant la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire » et les opportunités d'investissement dans le secteur touristique. A l'initiative du Bureau du Tourisme et des Loisirs de la Représentation diplomatique ivoirienne en Chine et de China Travel Group, la Côte d'Ivoire a profité dudit événement, une vitrine exceptionnelle, pour exposer son patrimoine culturel, naturel et gastronomique. La séance de dégustation de mets authentiques et savoureux ivoiriens fut, à maints des égards, l'un des temps-forts de « Voici la Sublime Côte d'Ivoire ».

AXE ABIDJAN-OUAGADOUGOU : LA BID FINANCE LA MODERNISATION D'UN MAILLON CLÉ DU CORRIDOR

La Banque islamique de Développement (BID) a approuvé un financement de 200 millions d'euros (plus de 130 milliards de FCFA) en faveur de la Côte d'Ivoire, pour la modernisation du tronçon Tafiré - Ferkessédougou de l'autoroute nationale A3. Long de 574 km, cet axe constitue l'un des segments stratégiques du corridor Abidjan - Ouagadougou, principal trait d'union routier entre le littoral ivoirien et les pays sahéliens enclavés, dont le Burkina Faso et le Mali. Le tronçon Tafiré - Ferkessédougou assure la continuité des flux entre le Centre et le Nord de la Côte d'Ivoire, avant de se prolonger vers la frontière burkinabè. Il supporte une part importante du trafic de marchandises reliant le port d'Abidjan à l'hinterland sahélien, notamment pour les produits agricoles, les matériaux de construction et les biens de consommation courante. Sa modernisation vise à lever l'un des principaux goulets d'étranglement du corridor Abidjan - Ouagadougou, dont la performance reste déterminante pour la compétitivité logistique de la Côte d'Ivoire. (Source : Ecofin)

MOBILITÉ URBAINE : LE PONT DE L'AMITIÉ IVOIRO-JAPONAISE FLUIDifie LA CIRCULATION À ABIDJAN

Pour réduire significativement les embouteillages et améliorer la fluidité du trafic à Abidjan, capitale économique du pays, le gouvernement a lancé plusieurs projets d'infrastructures routières. Certains, déjà achevés, contribuent aujourd'hui à faciliter les déplacements et à améliorer le quotidien des usagers. Le Pont de l'Amitié ivoiro-japonaise est l'une des infrastructures majeures réalisées dans ce cadre. Il s'agit d'un échangeur routier à double niveau, implanté au carrefour SOLIBRA, entre les communes de Marcory et Treichville. En plus de fluidifier la circulation, il contribue à renforcer la sécurité routière et à améliorer la connectivité entre plusieurs zones clés d'Abidjan. Grâce à ce projet structurant, la circulation est désormais plus fluide, réduisant les embouteillages et le temps de parcours pour les usagers de cette zone stratégique d'Abidjan. (Source : CICG)

FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2025 : LE MIRAH RENFORCE LES CONTRÔLES SANITAIRES VÉTÉRINAIRES SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE

A l'approche des fêtes de fin d'année, période marquée par une forte consommation de produits d'origine animale, le Ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH) annonce, dans un communiqué transmis à l'Intelligent d'Abidjan, le lancement d'une vaste opération nationale de contrôle sanitaire vétérinaire dénommée « Fêtes de fin d'année sans risque ». Cette initiative se déroulera du 15 décembre 2025 au 7 janvier 2026 sur l'ensemble du territoire ivoirien. S'inscrivant dans le cadre de la Loi n°2020-995 du 30 décembre 2020 portant Code de la Santé Publique Vétérinaire, l'opération vise à garantir la qualité hygiénique des produits d'origine animale mis sur le marché et à protéger la santé des consommateurs. Le MIRAH rappelle à cet effet que la production, la distribution et le stockage de ces produits doivent répondre à des normes sanitaires strictes, et que leur commercialisation ne doit en aucun cas représenter une menace pour la santé publique.

PLUS DE 600 000 EMPLOIS CRÉÉS DANS LE SECTEUR DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Une note du gouvernement, publiée le 27 décembre 2025, révèle que la pêche et l'aquaculture ont permis d'employer 680 000 personnes entre 2011 et 2024. Parmi ces 680 000 emplois, on compte 100 000 emplois directs et 580 000 emplois indirects. Au-delà des pêcheurs et pisciculteurs, le secteur mobilise plusieurs corps de métier dans la transformation, le transport, la commercialisation, la fabrication d'aliments pour poissons, la maintenance des équipements, la distribution et la restauration. Il faut également noter une hausse de la production qui reste toutefois insuffisante. En effet, la production halieutique est passée de 55 864 tonnes en 2011 à 94 553 tonnes en 2024. Pendant que la demande nationale était estimée à 730 000 tonnes en 2023, dont moins de 15% sont couverts par la production locale. Cette situation maintient le poisson parmi les principales denrées importées du pays. La Côte d'Ivoire a, pour ce faire, mis sur pied plusieurs programmes pour combler ce déficit, dont le Programme stratégique de transformation de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI).

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES : LE GOUVERNEMENT DURCIT LE TON

Les périodes de fêtes étant des moments de grandes réjouissances et donc de réalisation de bruits excessifs pendant les nuits, le ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité a décidé de prendre les taureaux par les cornes en rappelant ses initiatives contre les nuisances sonores. Le dossier à la Une de Gouv'infos publié, ce lundi 29 décembre 2025, vient rappeler les dispositions prises par le Gouvernement pour assurer la quiétude des populations. L'article 94 du Code de l'hygiène et de la salubrité (loi n°2023-899 du 23 novembre 2023) indique qu'« est interdite toute activité dont les nuisances compromettent le fonctionnement et la quiétude dans les établissements scolaires et universitaires, les établissements sanitaires, les lieux de culte, les cimetières, les casernes, les zones résidentielles, les services administratifs et les entreprises privées ». La loi donne ainsi la latitude à toute personne victime

d'abus de porter plaintes.



LUTTE CONTRE L'INCIVISME SUR LES AXES ROUTIERS : PLUSIEURS CAMIONS TRANSPORTANT DES MARCHANDISES IMMOBILISÉES

Le Groupement de sécurisation routière de la gendarmerie nationale a procédé, lors d'une opération de vérification, à l'immobilisation de plusieurs camions transportant des marchandises sur les axes Abidjan-San Pedro, Man-Daloa, Abidjan-Bondoukou, Abidjan-Noé et Korhogo-Boundiali, à cause de pneus défectueux, le dimanche 28 décembre 2025, rapporte une note de l'institution. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'incivisme routier et vise à prévenir tout incident sur les routes, mais également à préserver et protéger la vie des usagers de la route. Tous les conducteurs, professionnels ou particuliers, et propriétaires d'engins sont donc invités à veiller à la vérification et à l'entretien régulier de leurs pneus pour garantir leur sécurité et celle des usagers sur les routes ivoiriennes.



RÉGULATION DU SECTEUR DE L'AUDIOVISUEL NUMÉRIQUE : LA HACA LANCE L'OPÉRATION D'ACTUALISATION DE SON RÉPERTOIRE

La Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) a lancé une vaste opération de mise à jour de son répertoire des services audiovisuels numériques accessibles depuis ou vers la Côte d'Ivoire, en vue de disposer d'une cartographie complète et actualisée d'un secteur en forte croissance. Dans un communiqué publié, le 11 décembre 2025, l'organe de régulation invite l'ensemble des acteurs opérant en ligne (Web Tv, Web radios, plateformes de streaming, producteurs de podcasts et autres services de médias audiovisuels) à déposer ou renouveler leur déclaration avant le 31 décembre 2025. Selon le président de la HACA, Me René Bourgoin, cette opération répond aux exigences de la législation en vigueur, notamment la loi n°2017-868 du 27 décembre 2017 modifiée par la loi n°2022-979 du 20 décembre 2022, qui subordonne l'édition, la diffusion ou la distribution de services audiovisuels numériques à une autorisation préalable.



UNIVERSITÉ DE SAN PEDRO : UNE SALLE MULTIMÉDIA INAUGURÉE

C'est un pas important dans la transformation numérique. L'Université polytechnique de San Pedro (UPSP) renforce ses capacités de formation avec la mise en service officielle, le 15 décembre 2025, d'une salle multimédia moderne. La cérémonie s'est tenue en présence de représentants de la préfecture de région, la mairie, la Société nationale de développement informatique (SNDI) et DigiFemmes Côte d'Ivoire. Dotée d'équipements informatiques de dernière génération, cette salle multimédia dénommée centre Génie, s'inscrit dans le cadre du projet Génie – autonomisation des jeunes par l'entrepreneuriat vert et la transformation numérique en Côte d'Ivoire. Une initiative qui bénéficie de l'appui de l'Agence coréenne de coopération internationale (Koica), du gouvernement ivoirien et de l'Institut mondial pour la croissance verte (Gggi – Global Green Growth Institute). Le projet ambitionne de contribuer à la transformation durable de l'environnement socio-économique ivoirien, en combinant innovation numérique et développement de l'entrepreneuriat vert.

SYSTÈME ÉDUCATIF PERFORMANT : DES ENSEIGNANTS DE MATHÉMATIQUES SE METTENT À NIVEAU



L'Institut de recherche mathématique (IRMA) a ouvert, hier, lundi 29 décembre 2025, à Abidjan, un atelier de renforcement des capacités des enseignants de mathématiques des collèges et lycées, en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement de cette discipline essentielle au développement scientifique, technologique et économique du pays, a rapporté une dépêche de l'AIP. Les mathématiques, socle de l'innovation, de la modélisation des phénomènes et de la formation de l'esprit critique, restent cependant confrontés à de nombreux défis, notamment les difficultés d'appropriation par les apprenants, l'évolution rapide des programmes et l'intégration des technologies éducatives. Pour y faire face, l'IRMA a initié cet atelier axé sur le perfectionnement scientifique, pédagogique et didactique des enseignants.

Culture



MASA 2026 : 99 ARTISTES ATTENDUS POUR UNE ÉDITION RÉSOLUMENT INTERNATIONALE ET INNOVANTE

La 14e édition du Marché des arts du spectacle d'Abidjan (MASA) se tiendra, du 11 au 18 avril 2026, à Abidjan, avec la participation de 99 artistes et groupes artistiques venus d'Afrique et d'ailleurs. L'annonce a été faite, le 11 décembre 2025, au siège du MASA, à Abidjan-Plateau, par le directeur général, Abdramane Kamaté, à l'issue des travaux du Comité artistique international (CAI) et du Comité interne de sélection du MASA festival. Réunis du 3 au 5 décembre 2025, les deux comités ont examiné plus de 2 250 candidatures issues de 103 pays, confirmant l'aura internationale grandissante de ce rendez-vous culturel majeur. À l'issue des délibérations, 60 artistes et groupes originaires de 28 pays ont été retenus dans diverses disciplines, notamment la musique, la danse contemporaine, le théâtre, le slam, l'humour, le cirque, le conte et les arts de la rue. Le Comité interne du MASA festival a étudié 384 candidatures provenant de 52 pays.

Sport



CAN 2025 / APRÈS LES DEUX PREMIERS MATCHS DES ÉLÉPHANTS : LA FIF DRESSE UN PREMIER BILAN POSITIF À MARRAKECH

Reunis ce lundi 29 décembre 2025 à Marrakech, le président de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF), Yacine Idriss Diallo, entouré des vice-présidents, a procédé à une évaluation à mi-chemin de la participation de la Côte d'Ivoire à la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025, à l'issue des deux premiers matchs des Éléphants, ainsi que du séjour des présidents de clubs ivoiriens invités à la compétition. L'objectif principal était de dresser un premier bilan à mi-parcours, tant sur le plan sportif que sur les aspects organisationnels et institutionnels liés à la CAN. Le président de la FIF a rappelé l'importance de maintenir la concentration, la rigueur et l'unité autour de l'équipe nationale, afin d'atteindre les objectifs assignés pour cette CAN 2025. Au terme des échanges, il a été conclu un bilan positif, tant sur le plan sportif qu'organisationnel. Des ajustements ont toutefois été recommandés pour optimiser la suite de la compétition.

» A L'INTERNATIONAL



LÉGISLATIVES EN CÔTE D'IVOIRE : MAJORITÉ ABSOLUE POUR LE PARTI AU POUVOIR, LE PDCI EN NET RECUL

En Côte d'Ivoire, le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP, parti au pouvoir) conforte sa majorité absolue aux élections législatives de samedi 27 décembre. Le parti du Président Alassane Ouattara, réélu il y a deux mois avec près de 90 % des voix, rafle près de 77 % des sièges, selon les résultats provisoires proclamés à l'instant par la Commission électorale indépendante. Autre observation de ce scrutin : le net recul du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), le parti dirigé par Tidjane Thiam. Le PDCI obtient 32 sièges : c'est moitié moins qu'en 2021. La participation reste relativement basse, avec 35 %. Mais le président de la CEI relativise ce phénomène, rappelant que les

Politique

tendances étaient similaires aux précédents scrutins. Les causes ? « C'est lié au boycott de certains candidats », affirme Ibrahime Coulibaly Kuibiert, qui évoque aussi, « des actions visant à discréditer les élections ».

» VU SUR LE NET

Politique 



DROITS DE L'HOMME ET ÉLECTIONS : LE CNDH JUGE LE SCRUTIN LÉGISLATIF EN CÔTE D'IVOIRE GLOBALEMENT CONFORME

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Mme Sangaré Namizata, a livré, ce lundi 29 décembre 2025, au siège de l'institution à Cocody Deux-Plateaux (Abidjan), les observations préliminaires du CNDH relatives aux élections législatives du 27 décembre 2025, organisées sur l'ensemble du territoire national. « Afin de garantir l'intégrité du processus électoral, la transparence du scrutin et le respect des droits fondamentaux, le CNDH a déployé une mission d'observation électorale fondée sur l'approche droits de l'Homme », a-t-elle déclaré. Au total, 1 200 observateurs et observatrices ont été mobilisés pour suivre toutes les étapes du processus électoral, depuis l'ouverture des bureaux de vote jusqu'à la proclamation des résultats, en passant par le vote et le dépouillement. Le CNDH souligne que les élections se sont déroulées dans un climat globalement serein, avec une sécurisation jugée satisfaisante, ainsi qu'une bonne collaboration entre la Commission électorale indépendante (CEI).

Société 



ÉDUCATION NON FORMELLE : LE GOUVERNEMENT AMÉLIORE LES PERFORMANCES DU PRÉSCOLAIRE PAR LA FORMATION DE 88 ACTEURS ÉDUCATIFS

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique visant à améliorer l'accès équitable à l'éducation des plus jeunes, le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, à travers la Direction de l'Éducation non formelle, a organisé un atelier de formation pour les acteurs du projet "Préscolaire les Mercredis et Samedis (PréMS)", qui s'est tenu, du 07 au 18 décembre 2025, à Ferkessédougou, Ouangolodougou et Bouna. L'atelier a permis de renforcer les compétences de 88 intervenants éducatifs, comprenant 24 animateurs, 24 aides, 24 directeurs d'école et 09 conseillers pédagogiques, afin d'assurer une mise en œuvre du programme harmonisée et un enseignement de qualité dans les classes du PréMS pour la prise en charge de 610 enfants, dont 314 filles. Le projet PréMS a déjà montré des résultats prometteurs lors de sa phase pilote de l'année scolaire 2024-2025. Plus de 345 enfants, dont 162 filles, ont profité de cette initiative et ont intégré avec succès le CP1 à la rentrée scolaire 2025-2026. (Source : CICG)



OPÉRATION ZÉRO "CLINIQUE" ILLÉGALE : 1 743 ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ILLÉGAUX FERMÉS SUR LA PÉRIODE 2022-2025

L'opération « Zéro clinique illégale » d'ici 2025 en Côte d'Ivoire, conduite de 2022 à 2025, a livré des résultats probants. Au 23 décembre 2025, ce sont 1 743 cliniques illégales qui ont été fermées sur la période 2022-2025. Selon la directrice des Établissements privés et professions sanitaires, Dr Marie-Josèphe Bitty, qui a livré cette information lors d'une conférence de presse à Abidjan-Plateau, a souligné qu'au terme de trois années d'actions soutenues sur le terrain, sa structure se félicite des avancées enregistrées. À ce jour, sur la base des 80%, aucune clinique n'exerce dans l'illégalité. « Nous sommes aujourd'hui à zéro clinique illégale en Côte d'Ivoire sur les 80 % identifiés et annoncés au départ. Car d'une part, des établissements sont fermés et d'autre part, certains sont maintenant dans la légalité car, détenteur d'une autorisation. », a-t-elle déclaré, ajoutant que plus de 1 500 cliniques ont reçu des arrêtés d'autorisation d'exercer.

ADMINISTRATION PUBLIQUE: "OSEP EN RÉCRÉATION", UN HOMMAGE À L'EXCELLENCE ET À L'ENGAGEMENT DES AGENTS MÉRITANTS

Placée sous le signe de la cohésion et de l'excellence, la deuxième édition de « OSEP en récréation » a mis à l'honneur les agents engagés pour l'amélioration continue de la qualité du service public en Côte d'Ivoire. L'Observatoire du service public (OSEP), organe de veille stratégique dédié à l'évaluation et à l'amélioration des prestations du service public, a en effet organisé, le 24 décembre 2025, sa traditionnelle matinée de partage au siège de l'institution, à Angré 7^e Tranche. La cérémonie s'est tenue sous la présidence d'Auguste Yebouët, directeur général de la Transformation du service public (DGTSP). Conçu pour concilier détente, motivation et reconnaissance du mérite, l'événement a été marqué par une cérémonie de distinction des agents les plus performants.

» AGENCE DE PRESSE

Politique ↗



LÉGISLATIVES 2025 : LA CEI PUBLIE LES RÉSULTATS PROVISOIRES AVEC 35,04% DE PARTICIPATION

La Commission électorale indépendante (CEI) a proclamé, le lundi 29 décembre 2025, à Abidjan, les résultats provisoires des élections législatives du 27 décembre, marquées par un taux de participation nationale de 35,04%, selon les chiffres officiels communiqués par son président, Ibrahime Coulibaly-Kuibiert. D'après le recensement général des votes, 8 597 092 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales. Le scrutin a enregistré 3 012 094 votants, dont 68 525 bulletins nuls et 29 578 bulletins blancs. Le nombre total de suffrages valablement exprimés s'élève à 2 943 569. Sur le plan de la répartition provisoire des sièges à l'Assemblée nationale, le Rassemblement des Houphouëtiens pour la démocratie et la paix (RHDP, parti au pouvoir) arrive largement en tête avec 197 sièges remportés dans 155 circonscriptions électorales. Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA) obtient 32 sièges dans 25 circonscriptions. Les candidats sans étiquette politique ou indépendants remportent 23 sièges répartis dans 22 circonscriptions. Le Front populaire ivoirien (FPI) décroche pour sa part un siège, tout comme le parti "Le buffle" et "UNPR", crédités chacun d'une circonscription.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvciofficial



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable